L'éducation de la jeunesse dans l'apprentissage de la circulation

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **77 (1968)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683295

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'éducation de la jeunesse dans l'apprentissage de la circulation

Le moment important, pour cette éducation, est l'âge scolaire. Actuellement, nos enfants se développent avec et en même temps que le trafic. Il faut pour cela organiser à leur intention des cours d'instruction, des séances d'information et leur faire exercer la réglementation de la circulation.
Le but de cet enseignement est triple:

1. *Communiquer les connaissances du trafic routier*
2. *Etudier et exercer le comportement idéal*
3. *Former un esprit du parfait usager de la route.*

Cette éducation donnée à l'âge scolaire doit permettre aux jeunes d'apprendre le sens moral, le respect de la personnalité humaine — que ce soit celle des autres ou la sienne propre. L'éducation sanitaire est faite avant tout de prévention et de prudence. Cet enseignement toutefois doit commencer déjà au sein de la famille et se poursuivra encore après l'école! Il faut que chacun arrive à penser en être humain responsable. Il faut également que chacun se rende compte des différentes situations psychologiques qui mettent le conducteur dans des conditions parfois défavorables (saute d'humeur, préoccupations, envie de briller au volant de sa voiture, manque de courtoisie et de respect de la liberté d'autrui).

Mais il faut aussi parler aux jeunes des conséquences juridiques d'un accident et de la loi sur la circulation qui doit être connue. Il faut, en plus, les rendre attentifs aux autres risques qui ne sont pas seulement le fait d'une défaillance humaine (inattention, malaise ou maladie), mais qui peuvent dépendre de divers autres facteurs: défauts mécaniques, état de la chaussée, irruption d'un tiers. Enfin, il faut connaître également les cas fortuits: le coup de foudre, l'arbre qui tombe, l'animal étendu sur la route.

L'étude se poursuit dans le cadre de la circulation elle-même par l'information générale et particulière, par l'étude psychologique et médicale des conducteurs, par la mise au point de la technique des véhicules, par l'organisation régulière et la réglementation efficace de la circulation, par l'amélioration des routes et enfin par la légifération et les secours.

L'accident et ses suites

Il y a toujours eu des accidents de la circulation et quand bien même le développement de la technique automobile se modernise, il amène avec lui toute une série de nouvelles causes d'accidents. Il faut alors les reconnaître pour les apprécier et en déterminer les effets dangereux.
C'est cette connaissance des causes, des principes et des expériences qui conduisent à la prévention des accidents. Mais il faut encore se préoccuper des suites des accidents et s'efforcer, par l'application de mesures institutionnelles, d'en diminuer les effets.
Police et gendarmerie sont à disposition et ont des conditions analogues pour le sauvetage. Les sociétés de sauvetage et de Croix-Rouge travaillent en première ligne. La chirurgie des accidents, comme aussi et surtout les traitements consécutifs aux accidents (physiothérapie et réhabilitation) ont fait de grands progrès. De même les interventions techniques: la défense contre le feu, les services techniques, le dépannage, les ambulances sont en constante amélioration. Il faut poursuivre cette lutte tout en l'intensifiant. Il faut faire des études réalistes, collectionner les cas, résoudre les problèmes et planifier.

Pour diminuer le nombre des accidents, il importe d'intensifier la formation des sauveteurs non professionnels, d'améliorer les moyens de transport, de créer des services spéciaux pour les traumatisés du crâne, de stimuler les facultés et les moyens physiques des conducteurs; il faut aussi se préoccuper tout spécialement de l'état de santé de ces derniers. Il faut enfin informer le public par la publication d'articles spéciaux, de cas particuliers, l'organisation de cours de perfectionnement, de conférences médicales et de Congrès à intérêts multiples, tel celui de Vienne.
Les statistiques et les chiffres sont souvent probants: en 1967, il y a eu en Suisse 31 250 blessés et 1450 morts. Ces chiffres toutefois ne sont pas complets, car on oublie de parler des handicapés et des invalides, des morts secondaires. Ces 1450 disparus représentent la population d'un gros village de chez nous et l'on sait aussi qu'une grande partie des accidents dont ils ont été victimes est due à des fautes de comportement humain, telles que l'imprudence, l'imprévoyance, le manque de courtoisie.
La construction des routes et l'organisation du trafic routier sont les piliers de la technique routière qui, bien comprises et exécutées, nous